



Butty Dominique

Littering et hécatombe bovine

Cosignataires : 0

Date de dépôt :

16.08.21

DIAF

Dépôt

La presse et les réseaux sociaux regorgent d'annonces de comportements délictueux liés au littering.

Notamment les objets métalliques, en verre et différents plastiques sont dangereux pour le système digestif des bovins.

Une fois ingérés dans les pré-estomacs les corps étrangers peuvent, lors des contractions du bonnet, provoquer des péritonites mortelles.

De même, les plastiques peuvent créer des corps étrangers linéaires avec la même issue fatale.

Mes questions sont les suivantes :

1. L'Etat dispose-t-il des statistiques forensiques cantonales et fédérales du nombre de cas de décès ou de maladies bovines liés au littering ?
2. La Police a-t-elle été sensibilisée à la lutte contre ces comportements délictueux ?
3. Combien de cas ont-ils déjà été dénoncés ?
4. Quel est le montant des amendes infligées dans ce cadre précis ?
5. L'Etat imagine-t-il des campagnes de sensibilisation pour diminuer le nombre de comportements délictueux ?

Merci de répondre à ces questions qui doivent également servir à la sensibilisation susmentionnée.

—